



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 1 / 0 9 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 6 / 0 9 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00470

### 1 Intitulé du projet

Construction d'une ombrière agricole photovoltaïque d'environ 3 600 m<sup>2</sup> sur la commune de Saint-André au lieu-dit Chemin Fourchon.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SUNPLEX

Raison sociale

N° SIRET

8 1 8 7 4 7 1 1 5 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BOUILLET

Prénom(s)

Alexis

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
- Catégorie 30 : Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installations d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire une ombrière agricole destinée à abriter une plantation de vanille et de fleurs tropicales.

L'ombrière sera exploitée par l'exploitation agricole de la famille SINAN.

La surface de l'ombrière est d'environ 3 600 m<sup>2</sup>.

La toiture photovoltaïque produira de l'électricité pour une puissance totale installée d'environ 500 kWc qui sera intégralement réinjectée sur le réseau de distribution publique.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'ombrière sera exploitée par la famille SINAN. La surface agricole sera préservée et utilisée pour la production de vanille et de fleurs tropicales pour répondre aux enjeux de pérennité de l'exploitation.

Cette ombrière agricole anticyclonique permettra aux agriculteurs d'apporter les conditions agronomiques favorables à la culture de la vanille et des fleurs tropicales telles que la création d'ombrage par les panneaux.

La climatologie sous la serre sera contrôlée et la présence de ravageurs sera minimisée ce qui permettra l'application d'une agriculture raisonnée, limitant au maximum l'utilisation de pesticides et de produits phytosanitaires préservant ainsi l'environnement.

Par ailleurs ce projet permet de répondre aux objectifs prévus dans la loi de Loi de Transition Ecologique qui prévoit un mix électrique à 100% d'ici 2030 ainsi que la PPE qui vise le déploiement de 300 MWc d'installations de projets solaire photovoltaïques d'ici 2028.

Les enfants de Monsieur et Madame SINAN doivent à l'avenir reprendre l'exploitation agricole.

Ce projet permet la création d'emplois pendant la phase de travaux et d'exploitation de la centrale photovoltaïque.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le terrain sera nivelé en tenant compte de la topographie du terrain afin d'accueillir l'ombrière.  
Le terrain sera aménagé (Noues d'absorption / bassin de rétention) afin de traiter les eaux pluviales.  
Les périodes de chantier lors de la construction seront établies selon un calendrier réalisé en fonction des enjeux environnementaux locaux.

Les différentes phases de travaux sont les suivantes :

- Réalisation d'une clotûre
- Réalisation d'une piste d'accès et d'un nivellement adapté pour la mise en place de l'ombrière
- Mise en place des ancrages, des structures porteuses, des modules et des cablages
- Raccordement de la centrale au réseau de distribution d'électricité
- Mise en place des équipements et outils agricoles nécessaires (Système d'irrigation et plants)

La durée des travaux estimée pour la mise en place de l'ombrière agricole photovoltaïque est de 6 mois.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La maintenance sera assurée par l'entreprise SUNPLEX qui exploite 5 centrales photovoltaïques sur l'île de la Réunion.

L'ombrière permettra de meilleures conditions de travail pour les exploitants agricoles, la diminution du recours aux produits phytosanitaires et une continuité culturelle sur toute l'année.

L'irrigation sera raisonnée et gérée en fonction des besoins. L'eau de pluie étant récupérée à l'aide de gouttières et acheminée jusqu'à un réservoir, elle sera filtrée et réutilisée pour l'irrigation. Cette récupération des eaux permettra d'avoir une réserve tampon lors des périodes de sécheresse.

L'exploitation agricole de l'ombrière photovoltaïque sera assurée par la famille SINAN.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
1. Superficie du terrain	1. 78 342 m <sup>2</sup>
2. Superficie totale des serres	2. 3 600 m <sup>2</sup>
3. Productible prévisionnelle de la centrale solaire photovoltaïque	3. 750 MWh

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 941 Voie : Chemin Fourchon

Lieu-dit :

Localité : Saint-André

Code postal : 9 7 4 4 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 5 5 ° 4 0 ' 4 4 " 8 Lat. : 2 0 ° 5 7 ' 2 1 " 6

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la Commune de Saint-André approuvé le 28/02/2019 - Zonage A

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

**i** Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d’étude n’est pas concernée par ce zonage.  Le site du projet est situé à : - 1 000 m de la ZNIEFF Marine Type II de Saint-André Sud-Centre-Nord - 3 200 m de la ZNIEFF de Type II Salazie et sa vallée - 4 200 m de la ZNIEFF Type II Mi pentes du Nord Est
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 25 km de la zone de protection du Bras de la Plaine.
Sur le territoire d’une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe sur la commune de Saint-André.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à plus de 2,4 km de l’aire d’adhésion et à 7,2 km du Coeur du Parc National de la Réunion.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas concernée par un Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en dehors de l'aire du Bien classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et de son aire tampon. Absence de monuments historiques dans un rayon de 500 m.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à plus de 5 km de l'étang de Bois Rouge qui est une zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-André est dotée d'un Plan de Prévention des Risques Inondation. La serre sera implantée dans le respect des préconisations du PPRI et en dehors de la zone R1.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé le 25 juin 2014 et modifié le 22 octobre 2021
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucune ICPE. Les Bases de données BASOL et BASIAS ne renseignent aucune pollution des sols ni aucune activité industrielle dans le secteur.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à 2,5 km de la zone de surveillance renforcée du forage de la Ravine Creuse.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est hors périmètre des sites inscrits de la Réunion. Le projet est situé à plus de 2,5 km de l'aire d'adhésion et à 7,1 km du Coeur du Parc National de la Réunion.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est hors périmètre des sites inscrits de la Réunion. Le projet est situé à plus de 2,4 km de l'aire d'adhésion et à 7,2 km du Coeur du Parc National de la Réunion.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement l'exploitation agricole de la famille SINAN bénéficie du réseau d'irrigation de Saint-André géré par la SAFER. Les pratiques d'irrigation à l'intérieur de l'ombrière privilégieront la mise en place d'un système micro-aspersion. Par ailleurs la culture sous ombrière permet de limiter évapotranspiration.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura aucune modification.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, il n'y a pas de matériaux excédentaires. Les déblais seront utilisés pour niveler le terrain. Il y aura une légère pente naturelle pour assurer l'écoulement de l'eau.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est conçu en tenant compte des enjeux environnementaux locaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est à une vocation agricole. Il conservera cette vocation.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas concerné par des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le risque aléa mouvement de terrain, ni l'aléas inondation, ni le PPR. La disposition des structures prendra en compte les risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu une légère augmentation du trafic pendant la phase de travaux qui durera 6 mois. Pendant la phase exploitation, il n'y a pas d'augmentation significative des déplacements et des trafics.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune vibration. Les seules vibrations qui pourraient être envisagées sont celles de la phase construction qui aura un délai relativement court par rapport à la durée de l'exploitation du projet.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune émissions lumineuses. Il n'y aura pas d'éclairage pendant la phase chantier ni pendant la phase exploitation.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun rejet liquide. La mise en place d'un système d'irrigation sous la serre évite les de rejet d'eau.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucun effluent, ni déchet à caractère dangereux.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain n'est pas situé à proximité ou dans le périmètre de protection de 500 m d'un monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole initiale du terrain est maintenue. L'activité agricole diminuera de manière importante la pénibilité du travail des exploitants. Le rendement agricole sera meilleur du fait de la maîtrise des conditions climatiques.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

La vocation agricole initiale du terrain est maintenue.

Les enjeux environnementaux seront pris à compte aux différents stades du projet (de la conception à la mise en culture) afin de réduire les impacts potentiels, une attention particulière sera portée à l'implantation de l'ombrière vis à vis du risque inondation.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La vocation agricole initiale du terrain est maintenue.

Les impacts en phase travaux sont limités et temporaires et des mesures d'évitement et de réduction sont prévues. Il n'y aura pas d'impacts lors de la phase d'exploitation.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où une première analyse permet de justifier l'absence d'effets négatifs du projet sur l'environnement.

- le projet se situe en dehors de zone classée ou protégée;
- l'analyse du milieu naturel met en évidence un faible intérêt et l'absence d'enjeu de conservation;
- le projet conserve pleinement la vocation agricole du terrain et permet la mise en place d'un outil de production agricole raisonné;
- le projet permettra de produire de l'électricité d'origine renouvelable et réduire l'émission de gaz à effet de serre.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Eléments d'analyse des enjeux environnementaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Eléments sur les aspects techniques de l'ombrière	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)